

# RECYCLAGE A L'HABILITATION POUR LE PERSONNEL REALISANT DES OPERATIONS NON ELECTRIQUES DANS UN ENVIRONNEMENT ELECTRIQUE

Code produit : 4RHNE / Version : v1

## ELEMENTS DE CONTEXTE

Programme établi conformément à la Norme NFC 18-510

« Article 5.1.2 L'employeur est tenu de former ses salariés à la prévention du risque électrique pour les activités professionnelles où ce risque est présent.

L'habilitation est la reconnaissance par l'EMPLOYEUR, de la capacité d'une personne placée sous son autorité, à accomplir en sécurité vis-à-vis du risque électrique, les tâches qui lui sont confiées. »

## FINALITE DE LA FORMATION

Compléter, réactualiser les connaissances du personnel aux risques électriques lors de la réalisation de travaux ou de tâches non électriques dans des zones où existent des risques électriques.

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Remettre à jour les connaissances des personnes habilitées et redéfinir l'étendue des tâches et secteurs autorisés
- Mettre en œuvre, lors d'opérations électriques, les prescriptions de sécurité dans l'exécution des tâches confiées.

## PUBLIC CONCERNE/EMPLOI VISE

Personnel ou Chargé de chantier non électricien (élagueur, peintre, mâçon, couvreur, charpentier, terrassier...), travaillant à proximité d'installations électriques et n'effectuant aucune tâche d'ordre électrique.

Groupes de 8 personnes MAXIMUM

## PREREQUIS

Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage ou être habilité à un niveau au moins identique.

## MODALITES

---

**Durée :** 7 heures / 1 jour

**Type :** Présentiel

**Méthodes et moyens pédagogiques :** Support pédagogique illustré de schémas et de photos, vidéos, Exercice pratique obligatoire sur site de l'entreprise ou dans nos locaux à l'aide d'armoires pédagogiques portatives, livret de prescriptions de sécurité

**Validation des acquis :** Validation des acquis (savoirs et savoir-faire à partir d'un questionnaire d'évaluation des connaissances et de mise en situation pratique)

**Sanction de la formation :** Attestation de fin de formation, certificat de réalisation, avis de fin de formation, titre d'habilitation électrique vierge (validité 3 ans)

**Profil de l'intervenant :** Formateur spécialisé dans le domaine

## PROGRAMME

---

- ❖ **Mise à jour des connaissances en fonction**
  - Des nouveaux textes parus
  - Des nouveaux matériels et équipements utilisés
- ❖ **Rappels**
  - **Les dangers du courant électrique**
    - Le phénomène accident et l'électricité
    - La résistance du corps humain
    - Les réactions physiologiques du corps humain
    - Mesures de protection contre les contacts directs et indirects
  - **Classement des installations et habilitation du personnel**
    - Titre d'habilitation
    - Niveau d'habilitation
    - Domaine des tensions
- ❖ **Notions élémentaires de secourisme et de sécurité incendie**
- ❖ **Protections individuelles et outillage électroportatif**

### Habilitation :

**A l'issue de la formation le formateur émet pour chaque participant un avis permettant l'habilitation B0, H0, HOV et/ou Chargé de Chantier.**

## LES + ASFO

---

Nos responsables pédagogiques et intervenants sont des experts reconnus dans leur métier.

Certification AFNOR selon le référentiel ISO 9001.